FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

ANNÉE 1948

THESE N° 285

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLÔME D'ÉTAT)

PAR

Jacques BIAU

Né le 10 Mai 1920, à Paris (4e).

Présentée et soutenue publiquement le ..... 19..

LA GYNECOLOGIE
CHEZ LES ROMAINS

Du VIIIe siècle av. J.-C. à la fin du Ier siècle ap. J.-C.

Président : M. MONDOR, Professeur.

PARIS
IMPRIMERIE R. FOULON
29, RUE DEPARCIEUX, 29
1948

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

ANNÉE 1948 **THESE** N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLÔME D'ÉTAT)

PAR

Jacques BIAU

Né le 10 Mai 1920, à Paris (4e).

Présentée et soutenue publiquement le ..... 19..

LA GYNECOLOGIE
CHEZ LES ROMAINS

Du VIIIe siècle av. J.-C. à la fin du Ier siècle ap. J.-C

Président : M. MONDOR, Professeur.

PARIS
IMPRIMERIE R. FOULON
29, RUE DEPARCIEUX, 29
1948

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

DOYENS HONORAIRES :

MM. Balthazard, Baudouin, Roussy

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. Aubertin, Balthazard, Basset, Baudouin, Bezançon, Brindeau, Carnot, Chevassu, Chiray, Clerc, A. Couvelaire, Delbet, Hartmann, Heitz-Boyer, Jeannin, Laignel-Lavastine, Laubry, Lemierre, Lenormant, Marion, Mulon, Ombrédanne, Roussy, Rouvière, Sannié, Sébileau, Sézary, Tanon.

DOYEN ..... LÉON BINET.
Membre de l'Institut

ASSESSEUR. ..... JEAN VERNE.

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	ff OLIVIER.
Anatomie pathologique	LEROUX.
Assistance Médico-sociale	N...
Bactériologie	GASTINEL.
Biologie médicale	VERNE.
Chimie médicale	POLONOVSKI.
Clinique de cardiologie	DONZELOT.
Cliniques chirurgicales	BROCQ. CADENAT. MONDOR. QUENU.
Clinique chirurgicale infantile et d'orthopédie	LEVEUF.
Clinique chirurgicale orthopédique	MATHIEU.
Clinique gynécologique	MOCQUOT.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies des enfants	DEBRE (R.).
Clinique des maladies infectieuses	ff MOLLARET.
Clinique des maladies mentales et de l'encéphale	DELAY.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Cliniques médicales	BENARD (H.). CHABROL. HARVIER. LIAN.
Clinique médicale propédeutique	P. VALLERY-RADOT.
Clinique de Neuro-chirurgie	VINCENT (Cl.).
Cliniques obstétricales	LANTUEJOUL. LEVY-SOLAL. VELTER.
Clinique ophtalmologique	PORTES.
Clinique oto-rhino-laryngologique	LEMAITRE.
Clinique thérapeutique chirurgicale	SENEQUE.
Clinique thérapeutique médicale	LOEPER.
Clinique de la Tuberculose	BERNARD (Et.).
Clinique urologique	FEY.
Embryologie	GIROUD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	ALAJOUANINE.
Histologie	CHAMPY.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	BESANÇON(JUSTIN
Hygiène et clinique de la première enfance	CATHALA.
Hygiène et médecine préventive	JOANNON.
Médecine du Travail	DUVOIR.
Médecine légale	PIEDELIEVRE.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT (E.).
Pathologie chirurgicale	PETIT-DUTAILLIS.

	MM.
Pathologie exotique	LAVIER.
Pathologie expérimentale et comparée	LEMAIRE.
Pathologie médicale	MOREAU.
Pathologie et thérapeutique générales	ff DE GENES.
Pharmacologie et matière médicale	HAZARD.
Physiologie	BINET (Léon).
Problèmes alimentaires (*chaire à titre personnel*)	RICHET (Charles).
Puériculture	LELONG.
Radiologie médicale	DESGREZ (H.).
Stomatologie	DECHAUME.
Physique médicale	STROHL.
Technique chirurgicale	MOULONGUET.
Thérapeutique	LAROCHE (G.).

PROFESSEURS SANS CHAIRE :

MM. DOGNON (*Physique médicale*), GAILLARD (*Parasitologie*), HALPHEN (*O. R. L.*), JAYLE M. (*Chimie médicale*), Mlle J. LEVY (*Pharmacologie*), OLIVIER (*Anatomie*),

II. — AGREGES EN EXERCICE

	MM.
Anatomie	CORDIER. DELMAS. N.. ff DEBEYRE.
Anatomie pathologique	DELARUE. Mlle GAUTHIER-VILLARS.
Bactériologie	BONNET. FASQUELLE.
Biochimie médicale	ETTORI. SCHAPIRA.
Dermato syphiligraphie	DEGOS.
Histologie	COUJARD. DESCLAUX.
Hydrologie	DEBRAY.
Hygiène	BOYER. DEPARIS.
Médecine légale	DESOILLE.
Neurologie	DE SEZE.
Obstétrique	DIGONNET. MAYER. SUREAU. VARANGOT.
Ophtalmologie	OFFRET.
Oto-rhino-laryngologie	AUBIN.
Parasitologie	BRUMPT, L. C.
Pathologie chirurgicale	FEVRE. HUGIER. LEGER. MERLE d'AUBIGNÉ

	MM.
Pathologie chirurgicale	PADOVANI. PATEL. ROUX. RUDLER. SICARD.
Pathologie expérimentale	MERKLEN.
Pathologie médicale	BROUET. CACHERA. DECOURT. DREYFUS (G.). FAUVERT. GARCIN. HAMBURGER. KOURILSKY. LAMY. LENEGRE. MARCHAL. MAURIC. SOULIE.
Pédiatrie	LAPLANE. MARIE (J.).
Pharmacologie	CHEYMOL.
Physiologie	BARGETON. PARROT.
Physique médicale	DJOURNO.
Psychiâtrie	BARUK.
Thérapeutique Agr. ch. d'ens.	BROUET.
Urologie	COUVELAIRE, R.

III. — PROFESSEURS HONORAIRES ET AGREGES RAPPELES A L'EXERCICE

POUR LE SERVICE DES EXAMENS

MM. BASSET (*Pathologie chirurgicale*), BRINDEAU (*Obstétrique*), HUGUENIN (*Anatomie pathologique*), LE LORIER (*Obstétrique*), VAUDESCAL (*Obstétrique*).

IV. — PROFESSEURS SANS CHAIRE ET AGREGES CHARGES DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE

à titre permanent.

	MM.
Clinique chirurgicale	AMELINE.
	BASSET.
	DE GAUDART D'ALLAINES.
	FUNCK-BRENTANO.
	GATELLIER.
	MENEGAUX.
Clinique médicale	BARIETY.
	BOULIN.
	CHEVALLIER.
	COSTE.

	M.
Clinique médicale	DE GENNES.
	HAGUENAU.
	MOLLARET.
	MOUQUIN.
	TURPIN.
Clinique obstétricale	ECALLE.
	LACOMME.
Clinique ophtalmologique	RENARD.
Clin. otho-rhino-laryngologique	HALPHEN.

V. — CHARGES DE COURS

	M.
Radiologie	LEDOUX-LEBARD.

	MM.
Secrétaire de la Faculté	J. MOREL.
Secrétaire-adjoint	M. BRISSIAUD.

Bibliothécaire en Chef ..	Dr A. HAHN.
Bibliothécaires	Mlles DUMAITRE, GOICHON, LAURENT

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinons émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON FILS GILLES

Avec toute ma tendresse paternelle.

A MON EPOUSE

Témoignage de mon amour.

A MES PARENTS

Témoignage de ma reconnaissance et de ma tendresse.

A MON FRERE

Gage de notre compréhension mutuelle.

A MES BEAUX-PARENTS

Témoignage de mon affection.

A TOUTE MA FAMILLE

A MON PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur MONDOR

Chirurgien des Hôpitaux de Paris
Professeur de la Chaire de Clinique Chirurgicale de la Salpêtrière
Membre de l'Académie de Médecine
Membre de l'Académie Française
Officier de la Légion d'Honneur

Qui m'a fait le grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

Qu'il veuille bien agréer l'hommage de ma reconnaissance et de mon respect.

A Monsieur le Docteur Louis-Noel DESFOSSES

Chirurgien-Assistant des Hôpitaux de Paris

Mon maître, mon guide, mon ami.

En témoignage de ma reconnaissance et de ma vénération. Sa bonté, sa patience, sa maîtrise de lui-même, pour tous ceux qui vivent autour de lui, malades et intimes, resteront pour moi un exemple.

A Madame le Docteur Anne-Marie DESFOSSES

En hommage de ma sympathie.

A Madame DESFOSSES

Avec ma gratitude et mon respect.

A MES MAITRES DES HOPITAUX D'AMIENS

Monsieur le Docteur HAUTEFEUILLE
(*in memoriam*).

Monsieur le Docteur CARAVEN.

Monsieur le Docteur BALEDENT.

Monsieur le Docteur FILACHET.

Monsieur le Docteur GIRARD.

Monsieur le Docteur GUERIN.

Monsieur le Docteur PARIS.

Monsieur le Docteur DE BUTLER.

Monsieur le Docteur HETROY.

Monsieur le Docteur LOYGUE.

Messieurs les Docteurs PERDU.

Dont l'enseignement dirigea mes premiers pas et à qui je dois toute ma gratitude.

A MES MAITRES
DE LA MAISON DE SANTE
DU GARDIEN DE LA PAIX

Monsieur le Docteur DESPLAS.
Chirurgien des Hôpitaux de Paris

Monsieur le Docteur LUBIN.

Monsieur le Docteur NEYRAUD.

Mademoiselle le Docteur Suzanne LEVY.

Auprès desquels j'ai trouvé une grande sympathie et dont les conseils m'ont guidé.

Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude.

A MES MAITRES DES HOPITAUX DE PARIS

Monsieur le Professeur MOCQUOT.

Monsieur le Professeur GOUGEROT.

Monsieur le Professeur GUILLAIN.

Monsieur le Professeur DIGONNET.

Monsieur le Professeur LEMAITRE.

Monsieur le Professeur MOLLARET.

Monsieur le Professeur LESNE.

Monsieur le Professeur LACOMME.

A MES MAITRES DE L'INSTITUT D'HYGIENE
DE MEDECINE COLONIALE
DE MARINE MARCHANDE

Monsieur le Professeur BRUMPT.

Monsieur le Professeur LAVIER.

Monsieur le Professeur TANON.

Monsieur le Professeur JOUANNON.

A Messieurs les Docteurs :

NAVARRE, CLERC, NEVEU,
DEPARIS, BOYER, L. BRUMPT

En témoignage de ma reconnaissance.

A MES AMIS

Messieurs les Docteurs :

BONNEMAISON, GUYOT, JANVIER, MOUTON

En témoignage de ma sympathie.

A Messieurs les Docteurs :

P. BERNARD, G. BIDAUT, R. CARRE,

J. CORBY, M. FILOU, B. LEVEQUE

A Madame le Docteur Suzanne KLAYELE

En témoignage de ma profonde amitié.

A MES PROFESSEURS
DE L'ECOLE DES FRANCS-BOURGEOIS

A TOUS MES AMIS ET CAMARADES

A MES AMIS
GUY MARIE, JACQUES MAILLOT

A MES CAMARADES D'ETUDES
DES HOPITAUX D'AMIENS ET DE PARIS

A MES COLLEGUES D'INTERNAT
DE LA MAISON DE SANTE
DU GARDIEN DE LA PAIX

AVANT-PROPOS

« Si la Médecine ne se dévoue tout entière au service des malades, elle trahit la promesse qu'elle a faite aux hommes d'être bienfaisante et miséricordieuse. »

Scribonius LARGUS
dans ses
« Compositiones medicamentorum »

Nous avons élargi, sciemment le cadre de cette étude, citant les détails qui peuvent paraître éloignés du sujet.

Il n'en est rien, car, défenseur impartial, d'une époque, nous avons voulu fixer une période et comprendre un peuple. Nous avons cherché à recréer l'ambiance nécessaire à la description complète de la gynécologie et de sa sœur : l'obstétrique, et, exposer ainsi ce qui « était » au temps des Césars.

INTRODUCTION

LA FEMME ROMAINE

La gynécologie science moderne

La gynécologie préoccupe depuis quelques années le corps médical. On croit qu'elle est une science nouvelle grâce aux découvertes de l'endocrinologie, découvertes qui éveillèrent un autre aspect du problème. La Faculté s'inquiète des travaux étrangers et compare les résultats obtenus. Que d'expériences tentées ! Pourquoi cet intérêt ? Pourquoi ce besoin de soigner la femme en des services spécialisés ? Quelles en sont les causes ? Quels buts la science poursuit-elle, cherchant la réalisation de grands progrès en un terrain vaste paraissant pourtant limité ?

Causes et but se résument dans la même idée : la chute de la Natalité : signe précurseur de la décadence d'une civilisation; décadence provoquée elle-même par différents problèmes :

— sociaux (réglementation familiale insuffisante),

— politiques (menaces de guerre),

— moraux (avortements).

Naissance de la gynécologie chez les Latins

Si ce problème de dénatalité se pose en notre siècle, disons qu'à l'époque romaine, la même inquiétude était

née. Rome prospérait, les conquêtes apportaient en des régions lointaines une civilisation; les luttes incessantes engageaient des combattants, les terres conquises à l'ennemi nécessitaient des occupants, en un mot, il fallait un apport constant d'hommes. On s'aperçut alors du rôle primordial de la femme; la gynécologie allait voir le jour, car, pour remplir cette fonction, la femme exigeait des soins attentifs.

Toute femme n'était-elle pas une future mère ?

Les siècles passèrent, vint la décadence de cette cité latine, les mœurs se relâchèrent : jouissance et vices furent à l'honneur; les femmes, entraînées dans la débauche, eurent besoin de soins particuliers, le mal vénérien se répandit, l'avortement fit des ravages.

Ainsi la médecine contemporaine ne peut revendiquer l'honneur d'avoir créé des gynécologues, ils existaient déjà en « Rome la Raffinée » et nous verrons ultérieurement la place qu'ils occupaient dans la communauté latine.

La femme dans la société romaine

Tout d'abord, quelle situation était réservée à la femme, en tant que femme, en tant qu'épouse ? Quelle considération était donnée à la mère de famille ?

Loin des conceptions antiques la femme romaine tenait un rang social, dont la première manifestation était son allure extérieure.

Le costume féminin, ample et harmonieux, était serré à la taille, et laissait percevoir des formes gracieuses pourtant musclées; l'encolure largement ouverte, découvrait les seins; sur cette poitrine délicate couraient les colliers, les broches de style et de richesse variée.

L'allaitement maternel était hautement considéré,

témoins ces sculptures montrant de très jeunes enfants enlaçant tendrement leurs bras autour du cou de leur maman après leur repas.

Certes, la femme, en sa demeure, vaquait aux soins du foyer mais ses loisirs étaient occupés par la lecture, par divers travaux manuels.

Hélas, il faut signaler qu'à côté de cette classe heureuse se mouvait une nappe d'esclaves dont l'estime était fonction du travail fourni, (il s'agissait d'ailleurs presque toujours d'étrangères).

Toutefois, d'après les écrits, qui nous sont parvenus, toute femme jouissait d'une certaine considération, d'un respect même qu'elle ne possède peut-être plus de nos jours.

Ainsi l'Empereur César édicta des lois contre la dénatalité, et fit tant au point de vue social que les mères quel que fut leur rang pouvaient :

« Se faire porter en litière, s'habiller de pourpre et « porter des colliers de perles. »

La mère restait pour les Romains, une femme à défendre, à protéger à aimer; non, parce qu'elle était femme, par là même plus faible, mais parce qu'elle était mère.

La jeune fille dans la société romaine

Mais, si la mère, inspirait de la déférence, quelle était donc la situation de la jeune fille ?

Les vierges romaines, avec leur grâce divine et leur beauté naïve, faisaient jaillir autour d'elles, vénération et crainte.

Le plus bel exemple n'est-il pas celui du collège des Vestales ?

Filles des plus illustres romaines, entrées au service de Vesta dès l'âge de six ans, elles ne pouvaient

recouvrer leur liberté, que vers l'âge de trente-six ans. Elles étaient alors relevées du vœu de chasteté et pouvaient fonder une famille. Elles veillaient à ne jamais laisser mourir le feu de la « *Res publica* ». Une telle importance était attachée à leur virginité, que lorsque l'une d'entre elles faiblissait au cours de son sacerdoce, elle était enterrée vivante en présence des autres Vestales.

Vêtues d'une longue robe blanche et d'un ample manteau écarlate, leur chevelure cachée sous un voile que retenait un diadème plat, les prêtresses de Vesta avaient droit de vie ou de mort sur ceux qu'elles voyaient : gladiateurs, esclaves, condamnés.

On conçoit tout l'idéalisme dont étaient empreintes ces chastes jeunes filles et par suite toute la vénération qu'inspirait chez ce peuple fougueux : la pureté.

La jeune fille et la femme avaient donc un rôle élevé dans la Société Romaine, cela explique nettement l'obligation qu'eurent les médecins de cette époque, de créer des traitements adaptés pour satisfaire et guérir une clientèle si honorée.

PLAN D'ETUDE

Dans cet ouvrage, nous allons étudier, les traitements des affections gynécologiques, de la menstruation, du développement du corps féminin, auxquels traitements venait se joindre la balnéation très à l'honneur en cette ardente cité. A cette thérapeutique s'ajoutaient les invocations aux divinités chargées de la vie féminine à ses différents moments génitaux.

Nous limiterons notre étude du VIII[e] siècle avant J.-C. (soit à la naissance de la Cité Romaine proprement dite) à la fin du I[er] siècle après J.-C., c'est-à-dire avant l'apparition du Christianisme à Rome. Car, en effet, la médecine antique subit une décadence sous l'influence du Christianisme venant de la chute de la croyance populaire et de la confiance en les hommes.

Chapitre I

LES DIEUX ET LA FEMME

Dans ce premier chapitre nous établirons le rôle des divinités, des prières, des sacrifices dans la gynécologie de l'époque que nous étudions.

Nous citerons les déesses vénérées et nous verrons l'importance que les Romains leur accordaient.

Les Latins laissaient présider les Dieux à la vie de la femme et, si les divinités étaient nombreuses à Rome, à chaque conquête, les combattants en empruntaient de nouvelles aux vaincus.

Ainsi les temples s'agrandissaient progressivement, périodiquement et les femmes venaient prier et y offrir des sacrifices suivant les époques génitales.

Les grandes déesses

Une des premières déesses invoquées était Carna ou Cardea, la plus ancienne guérisseuse, laquelle était représentée avec un rameau d'aubépine. Elle veillait au bon fonctionnement des viscères chez la femme, au développement des organes et de l'intelligence chez la jeune fille, protégeant contre les striges (thrix = vampire ou sorcière). Son temple était situé au pied de la colline

Coelius. Les fêtes et processions avaient lieu à Carnalia le 1er juin) ; on lui offrait des fèves et du lard.

La Déesse CARMENTA était une nymphe des eaux, invoquée au moment de l'accouchement car elle fixait la position du fœtus; ainsi on implorait Antevorta (représentant l'avenir) qui présidait à la naissance des enfants renversés dans le sein de leur mère et Postvorta ou provorta (le passé) qui bénissait les enfants naturellement placés. Donc, triple divinité qui veillait à la grandeur de Rome, elle siégeait au Palatin et ses fêtes se déroulaient du 11 au 15 janvier. Les Carmentarii rendaient des oracles.

LUCINA ou JUNON ou encore CONSERVATRIX, fille de Saturne et de Hera, provoquait une certaine crainte, on la disait hautaine, jalouse, vindicative; on l'assimilait à Diane. Elle présidait sous deux formes : Fluonia et Fluviona, aux menstruations, à la ménopause, au mariage des Romaines, à leur accouchement. On connaissait Juno-Promba : déesse du mariage, Juno-Sospita : déesse de la femme (il en existe une statue au Vatican). Elle avait son temple non loin des Esquilies. Les femmes enceintes venaient y déposer leurs ceintures de grossesse pour s'attirer les faveurs de la déesse. Elles lui offraient des couronnes, des lances; les patriciennes lui faisaient sacrifier des génisses. Lucine était représentée avec un enfant dans les bras. Dessinée sur les médailles, elle tient un fouet, symbole des accouchements heureux, en souvenir des lupercales au cours desquelles les jeunes Romains, parcouraient la ville, armés de lanières en peau de chèvres dont ils frappaient le ventre des femmes enceintes.

Ainsi voit-on l'importance du culte qui lui était rendu.

Les matrones, aux calendes de Mars, célébraient en son honneur les « Matronalia ».

Les « petits » dieux

Il existait d'autres dieux et déesses de second ordre, dans la vie génitale féminine.

Le Dieu Fascinus dont la médaille était attachée au cou des petites filles, protégeait l'enfance et le développement des organes. Son culte était d'ailleurs confié aux Vestales.

Le Dieu Pilumnus ou Picumum, fils de Jupiter, recevait les invocations des jeunes femmes et des épouses stériles : il représentait la Fécondité.

La Déesse Rumina était implorée, à l'accouchement, par les mamans désirant allaiter leur enfant : elle aurait favorisé la lactation. L'enfant lui-même était protégé pendant l'allaitement maternel.

On implorait aussi Deverra, Cumina (qui protégeait la petite fille dès son berceau) et Mena, Uterina.

L'époux timide et la jeune mariée invoquaient le soir de leur union : Subigus

« *ut viro subigatur virgo* ».

ou Prenia

« *ut subacta ne se commoveat prematur* ».

ou Pertunda

« *quae presto est virginaelem scrobem affodientibus aritis* ».

Le priape romain

Mais le Dieu incontestablement le plus vénéré fut le Priape romain, représentant la Fécondité et la Génération. Fils de Bacchus et Vénus, il siégeait à la place d'honneur dans tous les foyers. Son culte originaire

d'Asie Mineure était célébré par les deux sexes. Il se confond avec celui de Mytinus ou Titunus.

Cependant les fêtes ou Priapées étaient dirigées par des femmes où celles-ci se rendaient voilées. Les jeunes épouses l'invoquaient espérant une rapide conception. Pour être protégé, il fallait s'asseoir sur un simulacre de Priape Ithéphalique.

Il devint bientôt le patron des débauchés, les statues et les poèmes latins (ou priapées) prirent un ton licencieux. On le symbolisait par le Phalus et le Homard.

Dieux étrangers

Plus tard s'implantèrent à Rome, au temps de l'Empire, le culte d'Isis, Osiris, de Sérapis. Isis était imploré surtout pour la guérison des maladies vénériennes.

Apollon, Mars, Castor et Pollux étaient des protecteurs de la santé.

Enfin, de tous temps, on rendait hommage à la déesse de la Santé : Salus. Son emplacement était au Quirinal sur la « Collis Salutaris » et près d'une entrée de la ville « Porta Salutaris ».

De plus, certaines invocations servaient à éloigner les influences néfastes, notamment celles de Sylvain qui cherchait à nuire aux parturientes.

Offices

Si les Dieux restaient habituellement sourds aux prières, il y eut pourtant des guérisons. Aussi pour le remercier, les adorateurs dressaient des ex-votos.

Ceux-ci, comme chez les Etrusques, représentaient la région du corps qui avait été guérie. Les fidèles

offraient aussi des sacrifices, souvent publics et somptueux. De plus, il était déposé des bijoux, des pièces de monnaie, des statuettes, dans les sources sacrées. Les croyants portaient sur eux, des billets, des sachets avec l'image d'un dieu ou l'inscription de prières.

Conclusion

On imagine bien que les résultats attendus n'étaient pas toujours réalisés, les Romains d'ailleurs, peuple intelligent, savaient que la seule soumission aux volontés divines ne suffisait pas pour obtenir une guérison tout au moins une amélioration, ainsi apparurent les médecins. Naquit alors, une thérapeutique concrète et relativement précise.

Chapitre II

LES MEDECINS ET LA FEMME

Il ne faut pas croire que seules les divinités soignaient les femmes. Les médecins jouèrent un rôle important, mais l'absence de documents précis ne nous permet pas de fixer exactement la date de leur apparition. Nous allons voir comment la médecine, graduellement s'installe à Rome, puis comment naquit la spécialisation à un degré supérieur. Il s'agit, comme nous le verrons d'une époque d'évolution.

Influence grecque

On sait que pendant longtemps, philosophes et médecins grecs n'eurent point le droit de pénétrer à Rome. Les frontières étaient fermées. Ce n'est que vers 220 avant J.-C. que les premiers praticiens grecs apparurent chez les Latins. On remarqua alors, par esprit de curiosité surtout, la course vers leur officine.

Les femmes de la classe aisée, principalement éprouvaient le besoin de consulter ces médecins hellènes. On exigeait d'ailleurs beaucoup d'eux, ainsi l'attestent ces pensées de Sénèque parlant des médecins grecs :

« Le médecin qui ne fait que me tâter le pouls
« qui, nous classant parmi ses banales visites,

« me prescrit sans s'intéresser à moi, ce qu'il
« faut faire ou éviter, je ne lui dois que de
« l'argent, car il n'est pas venu me voir en ami,
« mais comme faiseur d'ordonnances. Je devrai
« même le regarder avec mépris, comme un
« infâme, s'il cherche à se faire de la besogne.
« Et cependant on en voit, qui après avoir
« aggravé et irrité le mal, pour avoir plus
« d'honneur de le guérir, n'ont pu en venir à
« bout et ne l'ont vaincu qu'à force de tor-
« turer leurs malheureux malades ».

Ils avaient, il faut le reconnaître, une excellente réputation. Quels accents émouvants de gratitude, le même auteur, après une grave maladie, ne donne-t-il pas dans ses « Bienfaits ».

« Mon médecin m'a témoigné plus de sollici-
« tude que son état ne l'obligeait. C'était pour
« moi, non pour l'honneur de l'art, qu'il trem-
« blait. Non content d'indiquer les remèdes, il
« les appliquait de sa main. Toujours inquiet
« de mon sort, toujours assidu, vite il accou-
« rait aux moments critiques; les services les
« plus pénibles, les plus rebutants ne lui coû-
« taient pas. Il n'entendait point mes gémisse-
« ments sans émotion. Celui-là n'est pas seu-
« lement un médecin, c'est un ami. J'aurai beau
« lui payer ses honoraires, il restera toujours
« mon créancier : la dette du cœur subsiste ».

Le praticien grec gardait auprès des femmes surtout, un prestige très grand; seules ses conversations, ses remèdes, ses prescriptions pouvaient guérir. Aussi les premiers médecins latins durent apprendre le grec.

Pline l'Ancien ne dit-il pas :

« Ceux qui pratiquent la médecine sans parler
« le grec n'ont point d'autorité, même auprès

« des personnes à qui cette langue est incon-
« nue ou peu familière ».

Mais il ajoutait cette sentence terrible :

« En ce qui concerne la santé, la confiance
« diminue à mesure que l'on comprend mieux.
« En fait, la médecine est le seul art où l'on
« croit, tout d'abord, quiconque se dit méde-
« cin ».

Bientôt, ce médecin grec si respecté, si vénéré même, se vit jalousé par le Romain instruit, écarté d'une profession réservée à l'étranger. Malgré leur volonté, ces élites romaines ne purent que difficilement s'adonner à cette science : ils n'avaient ni livres, ni manuels, les ouvrages grecs étaient rares et compliqués et les hellènes fiers de leurs prérogatives ne facilitaient pas la divulgation médicale.

Cependant quelques jeunes Romains secouèrent ce joug et guidés par des maîtres grecs plus compréhensifs, firent leurs premiers pas, dans cette Science humaine. Parmi ces premiers praticiens, citons :

RUBRIUS,

ARRUNTIUS,

CALPETANUS.

Mais ces derniers écrivaient, parlaient, pensaient grec, leur renommée grandissait, mais ils ne représentaient pas vraiment la « Ville aux Sept Collines », aussi fallut-il l'apparition d'un Latin érudit, courageux, adroit, pour annihiler cet état d'esprit : ce fut CELSE dont nous étudierons plus loin les écrits.

Il faut donc remarquer que « l'influence étrangère : étrusque, surtout grecque, se fit sentir grandement dans l'édification de la médecine en cette « Ville Eternelle ». Ceci est un caractère notoire, car Rome, toujours à l'avant du progrès, se laissa dépasser à l'origine par

ses voisins, en matière de science médicale. Il faut avouer que les progrès furent rapides et les résultats supérieurs. Cependant, souvenons-nous de cette intrication gréco-romaine à l'aube scientifique.

La médecine romaine

Les médecins, à Rome, pouvaient être les esclaves d'un maître, ou les affranchis d'un chef guéri par leurs soins; enfin, ils pouvaient jouir d'une entière liberté. Mais ces derniers, devinrent parfois des charlatans. Caton, dans ses écrits, s'en plaint d'ailleurs.

Les praticiens se spécialisent et les gynécologues-accoucheurs installèrent des officines grandioses et richement décorées.

Ils choisirent leur spécialisation, soit par vocation, soit après une cure heureuse.

Les spécialistes, comme les omni-praticiens, se groupèrent bien vite en société, avec un président élu, — le tabularius — assisté d'un bureau. Evidemment, cette organisation ne s'adressait qu'aux médecins libres, car les esclaves ou affranchis restaient attachés à leurs maîtres; certaines familles riches possédaient plusieurs médecins..

Les honoraires variaient avec la réputation et la science du praticien, le gynécologue, était le plus apprécié, ses consultations valaient « un sesterce » (environ 1 fr. 50 actuellement).

La vie sociale des médecins était en rapport avec leur clientèle. Les plus consultés devinrent bientôt « officiels » et se nommèrent « archiatres »; ils vivaient à la cour : « *Archiatri Sacri Palatini* »; à côté, citons des médecins consultants ou « *Archiatri Municipales* »; enfin, citons les médecins attitrés des Vestales.

L'enseignement ne s'organisa que tard (vers 45

avant J.-C.) car, au début, comme nous l'avons laissé percevoir, il se faisait de maître à élève. A la fin des études qui duraient, d'après GALIEN, onze ans, et comportaient chirurgie, anatomie, surtout animale, quelques idées peu précises sur l'histologie enfin, pathologie et thérapeutique, il était attribué le diplôme conférant le droit d'exercer, ce titre était « *medicus a republica* ».

Disons enfin, qu'une certaine réglementation dirigeait les médecins. Des peines pouvaient être prononcées pour punir les erreurs graves : avertissement, confiscation des biens, même la mort.

LES ŒUVRES ÉCRITES DE CETTE ÉPOQUE

Parmi celles-ci, certaines nous ont permis d'établir la thérapeutique des maladies de la femme.

CATON L'ANCIEN (234-148 avant J.-C.) fut successivement avocat militaire, secrétaire de Scipion l'Africain, puis censeur. Par le seul ouvrage « *De Re Rustica* » qui nous soit parvenu, l'auteur nous a permis, alors qu'il n'était pas médecin, de réaliser la thérapeutique de cette période romaine.

CORNELIUS CELSUS fut-il ou non médecin ? A quelle époque vivait-il ?

Toutes questions qui ne recevront peut-être jamais de réponse.

Cependant, il fut et reste un grand écrivain médical, nommé « Le Cicéron de la médecine ». D'après SCHANZ, il aurait vécu sous le règne de Tibère (35 après J.-C.).

A travers son « ENCYCLOPÉDIE », on voit un Celse cultivateur, guerrier, philosophe, jurisconsulte, médecin. Il laisse une œuvre exceptionnelle qui fixe toute une époque, nous l'analyserons d'ailleurs ultérieurement. Il dit notamment :

« La médecine doit être fondée sur les causes
« visibles, les causes obscures doivent être
« exclues non de la pensée du médecin mais de
« son art. »

« L'aveu de l'erreur convient à l'homme intel-
« ligent. »

PLINE L'ANCIEN (23 à 79 après J.-C.), brillant fonctionnaire, nous a laissé une « HISTOIRE NATURELLE », riche documentation générale, mais par trop hétérogène, et sans esprit critique; on peut la considérer quand même comme un tableau médical.

Parmi des recettes, des ordonnances, on note quelques erreurs notamment : « La femme est la seule femelle ayant un flux menstruel ».

Cependant, les écrits de PLINE L'ANCIEN semblent en avance de plusieurs siècles et certaines données, dont notre médecine s'enorgueillit, sont déjà mentionnées, au début de l'ère chrétienne.

Citons d'autres écrivains qui laissèrent des œuvres plus ou moins sérieuses :

— AEMILIUS MACER,

— ANTONIUS CASTOR,

— PUBLIUS NIGIDIUS FIGULUS,

— surtout ANTONIUS MUSA, médecin personnel d'AUGUSTE qui le guérit et devint alors célèbre.

Nommons encore :

— ARTORIUS ASCLÉPIADE (134-96 avant J.-C.), médecin grec très cultivé qui s'installa à Rome, détestait les abstractions. Il démontra que le corps est l'union de corpuscules. Il n'avait pas foi en la nature, qui, pour lui, était malfaisante. Il tire la conséquence :

« Le médecin doit agir, ne jamais attendre, et
« prescrire peu de médicaments. »

On proscrira la nourriture carnée, mais les exercices physiques seront recommandés.

« Il faut guérir promptement, sûrement agréa-
« blement. »

Ses ennemis l'appelaient « donneur d'eau claire » et à cela il répondait : « que c'était mieux que de se laisser considérer comme empoisonneur ».

Il fit un élève : THOMISON DE LAODICÉ.

— ACRON.

— MAENIUS RUFUS.

— TULLIUS BASSUS et SEXTIUS NIGER qui écrivirent un traité, le « *De Materia Medica* ».

— VETTIUS VALEUS.

SERAMUS exerca sous TRAJAN et laissa un traité de gynécologie.

Mais à côté, une des meilleures œuvres de cette période fut : « *Compositiones Medicamentorum* ». de SCRIBORIUS LARGUS, publié entre 45 et 48 après J.-C.

L'auteur y a insufflé les sentiments élevés qui dominaient sa vocation médicale. N'y lit-on pas :

« Je n'ai, affirme-t-il, ni ambition, ni cupidité,
« je n'ai d'amour que pour mon art, et j'estime
« le plus beau des arts, un art presque surhu-
« main, celui qui permet de soulager les mala-
« des et de les rappeler à la santé. C'est là son
« but, son but unique. Méprisables entre tous
« et dignes de la haine des hommes et des
« dieux, les médecins, dont l'âme n'est pas
« remplie de compassion et d'humanité ».

Dans cette œuvre plus pharmacologique que thérapeutique, il y dessine la nécessité des médicaments. Ne dit-il pas dans sa préface : « Les médicaments sont un bienfait divin ».

Contrairement à ses prédécesseurs, il classe les plan-

tes d'après les parties du corps sur lesquelles elles agissaient, au lieu de les grouper par affinités végétales.

Par ses sentiments, ses œuvres, sa science, ses recherches, SCRIBORIUS LARGUS mérite l'honneur d'une place élevée dans l'histoire de la médecine romaine, il sut donner, et il fut en ceci le premier, un caractère ordonné à cette science embryonnaire.

Grâce à ces œuvres diverses, nous allons maintenant pouvoir étudier les différentes parties de la science gynécologique à cette époque.

LA SCIENCE MÉDICALE

Voyons d'abord l'anatomie.

On est frappé par le manque de précisions de cette science concrète, chez les Romains dont on connaît les qualités d'observation.

Cependant, il faut avouer que la dissection n'était pratiquée que sur les animaux, les religions ne permettant pas que le corps du défunt soit souillé par le scalpel.

Les connaissances anatomiques venaient donc des comparaisons avec les organes animaux.

Les Latins ne semblaient pas briller d'un grand éclat dans la description des organes génitaux.

Et cependant, CELSE écrivait :

> « Je crois qu'il est à la fois cruel et inutile
> « d'ouvrir le corps des personnes vivantes, mais
> « nécessaire que les élèves dissèquent les cada-
> « vres parce qu'ils doivent connaître la posi-
> « tion et l'ordre des organes. »

Certaines données, souvent d'origine grecque, prévalaient. Les trompes utérines et les vaisseaux utérins sont décrits, mais la circulation sanguine y est complètement ignorée. On n'a jamais trouvé la description de

l'hymen dans l'anatomie des organes génitaux féminins externes. Pour NEUBURGER, ce fait est révélateur.

L'histologie ou science de la structure des tissus ne paraît pas avoir intéressé les Romains, du moins aucun écrit ne nous le laisse entrevoir. Ceci s'explique difficilement car les Latins connaissaient et se servaient de la loupe, il s'agissait simplement d'une lentille convergente posée sur un pied.

Aussi l'histologie comme la physiologie étaient méconnues. Seules existaient quelques données anatomiques nées d'observations, de rares dissections, d'interventions chirurgicales. On réalise donc tout l'Empirisme de la Médecine, et plus précisément de la gynécologie romaine.

Les malades étaient de fait exposés aux erreurs de diagnostic, mais aussi et surtout à une thérapeutique incomplète et peu expérimentée, cependant, les praticiens essayaient du moins de ne pas nuire, par la prescription de médications trop brutales. Hélas, à côté de quelques médecins consciencieux et réservés, il existait des charlatans ignares qui dépréciaient la profession, enhardis par l'injustice et l'impunité relative.

On comprend et l'on s'explique que, si de nombreuses affections gynécologiques étaient connues, quelques-unes passaient inaperçues.

Les matrones romaines prodiguaient leurs soins et conseils à l'accouchée et à la malade.

Parmi les examens, on pratiquait la palpation et la percussion. Mais surtout le toucher vaginal à main nue, la femme étant allongée sur le dos.

THÉRAPEUTIQUE MÉDICALE

Les médicaments étaient relativement peu nombreux. On adaptait leur posologie et leur emploi aux différents cas.

Anodins ou redoutables, les remèdes étaient des composés de substances animales ou végétales, parfois humaines, d'odeur et goût répugnant; leurs caractères étranges agissaient sur le malade.

Ainsi CATON, nous donne la notion d'une cure, dont la base serait le chou : c'était pour lui un remède peu coûteux, très répandu et d'une efficacité remarquable.

Nous allons successivement citer les maladies et leurs traitements.

Certaines femmes présentaient des *leucorrhées* fétides et abondantes, douloureuses surtout par le prurit qu'elles entraînaient, un traitement en vigueur à cette époque consistait, d'après CATON, en bains de vapeurs d'urines qui provenaient d'un homme ayant ingéré une certaine quantité de chou, le jour précédent.

La femme s'asseyait sur une chaise percée basse et l'on glissait sous elle, des récipients contenant les urines bouillantes qui étaient changées régulièrement.

Lorsqu'au spéculum, le médecin décelait une *ulcération* métritique, il était recommandé de pratiquer chaque jour une injection de chou miellé (CATON).

CELSE propose « d'étendre des pessaires sur une laine fort douce, puis d'introduire cette laine dans les parties naturelles des femmes ». Nous trouvons les ancêtres de nos ovules.

Les *cystites* que nous appelons maintenant colibacillaires, entraînaient des lésions vulvaires, celles-ci étaient soignées par l'ingestion de bouillon de chou, plusieurs fois dans la journée.

Au moment de la *menstruation* et à la *ménopause*, les *céphalées*, les palpitations du cœur étaient traitées par des macérations de feuille de chou; le matin à jeun et le soir au coucher, on devait absorber un grand verre de cette préparation (CATON).

A côté de cette médication, MACER FLORIDUS recommandait, afin de faciliter les règles :

« Une décoction d'armoise prise en boisson,
« aide l'écoulement périodique du sang, on
« obtient le même effet, soit en bornant son
« usage à de fréquentes frictions faites à la
« matrice, soit en l'appliquant toute verte, en
« cataplasme sur le bas-ventre pendant la nuit.
« Prise en breuvage, ou même simplement pla-
« cée sous le siège, elle facilite l'accouchement
« elle amollit la rigidité des parties et dissout
« les tumeurs... ».

Sur les *crevasses* et *érosions des seins,* on appliquait un cataplasme de chou broyé (CATON).

Mais on se servait aussi d'emplâtres composés de fleurs aromatiques et de leurs tiges; ils se ramollissent facilement par battage et s'appliquent sur la peau. Nous citerons à titre d'exemple le cataplasme d'ANDRÉAS, composé de cire, de gui, de suie, de sycomore, d'iris, de myrrhe, de racine de concombre sauvage et d'onguent d'iris.

Contre les *douleurs pelviennes,* on prescrivait notamment une préparation contenant à parties égales :

— poivre blanc,
— myrrhe,
— corne de cerf brûlé et réduite en poudre.

A côté de cette préparation spéciale, d'autres médicaments employés de nos jours, étaient utilisés et servaient aux mêmes fins qu'actuellement, nous citerons l'opium qui entrait dans la composition de nombreuses formules, de même la scammonée, l'aconit, la gentiane (SCRIBORIUS LARGUS).

Dans les *aménorrhées* et *anémies,* fer et sodium étaient donnés; certaines prescriptions étaient à base de sang menstruel et de cervelle d'homme.

Les femmes, qui n'avaient pas le droit de consom-

mer du vin, pouvaient, en période d'affaiblissement, en boire à des doses médicamenteuses.

On retrouve aussi, l'emploi de miel, d'axonge, de cire, et surtout de testicule de crocodile qui était conseillé dans les insuffisances glandulaires, notamment ovariennes.

Dans la stérilité, on appliquait un pessaire composé de graines de lin et d'huile rosat.

Pour reconnaître si une femme était stérile, il suffisait d'introduire dans ses organes une tête d'ail, qu'on laissait jusqu'au lendemain. Si l'odeur d'ail remontait à la bouche, elle pouvait concevoir, si non elle n'enfanterait pas.

Par bonheur, à côté de cette bizarrerie, les gynécologues employaient dans les cas de stérilité, la dilatation du col par des tiges métalliques semblables à nos bougies.

Les *métrorragies* étaient traitées par l'encens, l'alun, le vinaigre.

CELSE appelait ces médicaments : « ceux qui arrêtent le sang ».

En plus du traitement, à base de sang de chauve-souris, une femme « pouvait arrêter son écoulement périodique durant un jour, si elle prenait en potion, un grain de coriandre, elle l'arrêterait deux jours, si elle en absorbait deux grains ».

Pour éviter la conception, il fallait enduire le col de certaines graisses (SERAMUS).

LES MALADIES VÉNÉRIENNES

« *Hic ego nunc futui formosan puellan laudatum a* « *multis : sed lutus intus erat.* »

« Ici même, je viens de posséder une belle fille très vantée, mais en dedans ce n'était que pourriture. »

Telle était l'inscription que l'on pouvait lire sur le fronton d'un palais de Pompéï.

On peut donc en conclure que, vraisemblablement les maladies vénériennes étaient sinon connues, du moins soupçonnées.

Ne lit-on pas dans le « Nannion », du poète Eubou-los (375 avant J.-C.) :

> « N'est-il pas plus simple d'aller voir en plein
> « jour les belles filles que nous fournissent les
> « rives de l'Eridan (Pô). On peut faire son
> « choix en toute sécurité. Là, pour la moindre
> « pièce de monnaie, on peut acheter du plai-
> « sir. Aucun risque comme pour les aventures
> « secrètes, de trouver en même temps, la plus
> « honteuse de toutes les maladies ».

La prostitution paraissait donc être contrôlée.

On apprend aussi que certaines femmes avaient une voix discordante : vraisemblablement causée par une syphilis laryngée. On n'oubliera pas non plus que Manneius avait contracté une maladie honteuse à la langue. Ainsi les Romains savaient que les lésions vénériennes pouvaient siéger ailleurs qu'aux organes génitaux. Ils décrivaient aussi les syphilis secondo-tertiaires, les inflammations ganglionnaires, les gangfions indurés.

Deux chancres : l'un petit et sec, l'autre grand et suppurant, pouvaient naître sur les grandes lèvres ou sur le col utérin.

> « Il faut les brûler au moyen de caustiques ou
> « par le fer. Ces ulcères pénètrent jusqu'aux
> « nerfs, il en sort beaucoup d'humeur et une
> « sanie claire et de mauvaise odeur, qui n'est
> « pas liée et ressemble à de la bavure de
> « chair... »

Les manifestations cutanées d'une syphilis secondaire touchaient certaines femmes qui présentaient alors des lésions maculeuses, prurigineuses et desquamantes.

« Sur la poitrine et le ventre, il existait des « noevi-maternii disposés comme des étoiles de « l'ourse et accompagnées de vives démangeaisons. »

Il est donc probable que Rome ne méconnaissait pas les maladies vénériennes dont la contamination était possible par le « commerce » sexuel des hommes et des femmes.

Etait-ce vraiment la « syphilis » telle que nous la connaissons ?

Il ne fut jamais trouvé d'ex-votos dans les temples portant des lésions caractéristiques. D'après les poètes latins, certaines régions, la Campanie par exemple, étaient fertiles en « maladies spéciales ». Ils attribuaient cela à la douceur du climat.

Malgré le peu de précisions, il existait certainement un « mal vénérien » connu, décrit, largement répandu, mais d'identification difficile.

La femme et la prostitution

La prostitution avait assez de faveurs à Rome, aussi apparurent les maisons spéciales ou « dicterions » qui, d'ailleurs furent construites près du temple d'Aphrodite.

A côté de ces salles officielles, d'autres institutions privées ou « Kapailéïa » s'offrirent à une clientèle par trop nombreuse et exigeante. L'état fixa une taxe ou droit d'entrée. Au-dessus de la porte extérieure prônait un priape rouge. Les prostituées se divisaient en deux classes suivant qu'elles faisaient partie du personnel des

maisons ou bien qu'elles étaient libres. Toutes étaient inscrites sur un registre de police; ainsi on croyait à une surveillance de ces femmes. Par contre, les étrangères n'étaient soumises à aucune réglementation et il faut l'avouer elles étaient fort nombreuses. Nous trouvons donc là un foyer continuellement incandescent, capable d'engendrer de nombreux cas de maladies vénériennes. Nous passerons sur la description de ces maisons, richement décorées et où un confort délicat pouvait satisfaire la clientèle qui, cependant, y trouvait de bonnes cultures de gonocoques et de tréponèmes.

Hygiène générale

Celse propose les directives de vie et, s'adressant aux femmes, il leur conseille d'ordonner leur vie sexuelle, il condamne énergiquement l'amaigrissement trop rapide obtenu volontairement (mais il ne dit pas quels en étaient les procédés). L'auteur insiste aussi sur les possibilités thérapeutiques : purgation, friction, diète, sudation, hydrothérapie antithermique, exercices physiques.

Les modifications du pouls étaient connues et interprétées.

Il nous fait remarquer la valeur de certains aliments et nous met en garde contre les mets excitants.

Ajoutons à cela, que la femme enceinte bénéficiait de soins attentifs de la part de son entourage : soins d'hygiène, repos, alimentation surveillée, culture physique, devaient mener la grossesse à terme.

Thérapeutique chirurgicale

La chirurgie n'apparut d'une manière réelle et coordonnée que vers deux cents ans avant notre ère

et sous l'impulsion des Grecs et notamment celle d'un voyageur : ARCHATAGOS, fils de LYSANIAS, qui n'était ni savant ni chirurgien, mais un empirique adroit de ses mains, et, il faut l'avouer assez téméraire. Il fut appelé le « Vulnéraire ».

Devant ses succès professionnels, Rome lui décerna le titre de Citoyen Romain, et lui promit la concession d'une boutique offerte par l'Etat, située au Carrefour d'Acilius, ce fut la première clinique chirurgicale. Les ruines de Pompéï nous laissent entrevoir la composition et l'organisation de ces salles, officines payantes, elles étaient ouvertes à tout le monde.

ASCLÉPIADE, qui vint plus tard, fut un chirurgien médiocre mais cependant, il laissa cette pensée :

« Il faut opérer avec sécurité, sans perte de
« temps, sans trop de souffrances ».

Quant à CELSE, il fixe les qualités du chirurgien :

« Le chirurgien doit être jeune, il faut qu'il ait
« la main prompte, ferme et jamais tremblante,
« la gauche non moins habile que la droite, la
« vue nette et perçante, l'esprit hardi, le cœur
« assez compatissant pour vouloir la guérison
« de son malade, mais non point pour mettre
« sous l'émotion de ses cris plus de précipita-
« tion que la circonstance ne le comporte, et
« retrancher plus que le cas ne l'exige ».

Au premier siècle, CELSE, dans ses écrits, résume les méthodes, les instruments, dont se servaient les chirurgiens.

Quelles interventions pratiquait-on en gynécologie ?

La rupture de grossesse extra-utérine, demandait un traitement d'urgence pour l'hémorragie interne qui l'accompagnait.

« Il faut saisir les vaisseaux, qui fournissent
« le sang, les lier en deux endroits et les cou-

« per dans l'intervalle, afin qu'ils se rétrac-
« tent. On peut aussi les cautériser avec un
« fer rouge. Après on videra l'intérieur afin
« qu'il n'y reste point de caillots sanguins ».

CELSE dépeint le kyste dermoïde :

« qui renferme parfois des cheveux mêlés à des
« débris osseux ».

Il cite de même le prolapsus utérin et donne des directives opératoires.

Mais la pauvreté du langage, le manque de termes précis, l'obligation à quelques précautions oratoires, n'a pas permis à CELSE de mentionner tous les diagnostics et d'expliquer toutes les techniques opératoires.

« Chez nous, ces termes sont un peu cho-
« quants... parce qu'il importe surtout de
« répandre dans le public le traitement des
« affections que chacun ne montre à autrui
« qu'avec une certaine répugnance. »

L'ANESTHÉSIE générale n'était pas pratiquée. Le patient subissait l'intervention calmement. Une anesthésie locale par friction se faisait parfois. On imagine difficilement la résignation des futurs opérés et le courage nécessaire pendant l'acte opératoire. L'explication possible reste le moindre développement de la sensibilité (physique comme morale) chez les Anciens.

LE CANCER

Faisons une place spéciale au cancer, largement décrit et dont le pronostic restait réservé.

Le carcinome avait frappé les médecins par son aspect bosselé et, par la tuméfaction ganglionnaire qu'il entraînait. Le cancer du sein était mentionné et l'on pratiquait l'exérèse complète et large.

« Mais il faut bien lier tous les vaisseaux pendant l'intervention parce qu'ils contiennent de l'air... »

CELSE décrit le caractère indolore du cancer de l'utérus au début, puis les troubles de compression qu'il entraîne, enfin, l'œdème des membres inférieurs causé par cette compression.

Il est important de signaler d'ailleurs que l'essaimage à distance par voie sanguine, inquétait les thérapeutes; de plus, il fallait se méfier des récidives après l'extirpation de la tumeur initiale.

On distinguait les tumeurs bénignes et les cancers malins, le squirrhe des organes internes (matrice) était incurable.

La théorie du Grec GALIEN, dans son traité des « Tumeurs », prévalait :

« Ces cancers sont causés par un excès de bile noire qui ne bouillonne pas, si cette humeur présente un excès d'âcreté, il se forme des carcinomes ulcérés. A cause de l'épaisseur de cette tumeur, le carcinome est incurable, attendu qu'elle ne saurait être ni percutée, ni dissipée, qu'elle ne cède pas aux purgations de tout le corps, qu'elle se rie des médicaments plus ou moins doux qu'on pourrait appliquer, tandis qu'elle éprouve des exacerbations, sous l'influence des médicaments plus actifs. Cependant, il est possible d'empêcher les carcinomes commençants, de faire des progrès en purgeant la bile noire, avant qu'elle ne se fixe sur les parties affectées; quand la bile noire a assailli la chair, si elle est mordante, elle érode le tissu voisin et fait ulcère, mais si elle est moins âcre, elle fait chancre sans ulcération ».

Mais à côté de ces conceptions un peu spéciales, il faut noter que cette tumeur se manifeste surtout au sein. Les veines de la région deviennent flexieuses, engorgées, pâles. Au toucher, la partie indolente est plus dure ou plus molle qu'à l'état normal. Parfois, il existe une ulcération, si on la retire il y a mort de la maladie ou récidive du mal.

Il n'existe en fait qu'un seul remède : appliquer des linges humectés d'huile rosat et y mêler de la poussière du vase dans lequel le forgeron a coutume de tremper le fer rouge (oxyde de fer).

Un régime d'abstinence peut aussi être employé dans le cancer occulte; il faut utiliser l'infusion de tête de pavot dans les douleurs provoquées par le cancer.

Si l'on a extirpé chirurgicalement la tumeur, il ne faut pas manquer d'expurger la place de tout le sang et de la cautériser au fer rouge.

Les instruments de chirurgie et de médecine

La richesse de l'instrumentation est réelle, il existait au moins deux cents pièces.

En effet, les fouilles de Pompéï et d'Herculanum nous livrèrent un arsenal remarquable. Parmi ces instruments, nous décrirons le spéculum, véritable ancêtre de celui dont nous nous servons.

Il était assez compliqué et comportait un embout destiné à entr'ouvrir les lèvres, celui-ci était composé de quatre tiges coniques qui s'écartaient, entraînées par deux barres qui s'éloignaient l'une de l'autre sous l'action d'une vis (nous reconnaissons le spéculum Colin).

Un autre modèle, par un système à peu près identique, écartait deux branches latérales, permettant plus aisément que le précédent, l'examen et les soins du col de l'utérus (spéculum articulé).

Dans cet arsenal se trouvaient des pinces à long manche pour la préhension du col, des tiges, elles-mêmes en forme de pince pouvant serrer un linge (semblable aux pinces porte-coton), des sondes à injections, etc...; nous ne nous étendrons pas sur les bistouris ou scalpels, les pinces, les sondes, les curettes, les bougies à dilatation, les pinces coupantes comparables à des ciseaux.

Les pansements étaient faits de toile de lin. Pour remplacer le coton hydrophyle, les chirurgiens se servaient de tampons de laine bouillie.

L'ACCOUCHEMENT

« *Multiplicabo oerumnas tuas in dolore paries filios...* »

Comme nous l'avons dit, au début, la femme enceinte était l'objet de respect et d'aide de la part de ceux qui l'entouraient; une naissance était un évènement familial d'une grande importance. Aussi l'accouchement s'accompagnait-il de certains rites et invocations.

Rapidement, nous allons tracer les grandes lignes de l'accouchement à cette époque.

Diagnostic de la grossesse

Il était basé sur l'engraissement du cou, dès les premiers jours. On n'en connaissait pas l'origine, mais le fait était constaté : le cou de la femme devenait plus fort lorsqu'elle était en gestation.

Une croyance prévalait : la jeune mariée, quelques jours après son union, ne pouvait « plus ceindre son cou ».

Durée de la grossesse

On ne connaissait pas exactement la durée de la gestation. Ainsi, d'après Pline :

« L'homme vient à toute époque après gesta-
« tion d'une durée incertaine pouvant éprou-
« ver toutes les variations. Pour certains, les
« femmes restaient enceintes sept mois, pour
« d'autres huit, et pour d'autres encore, les
« plus nombreux, dix ou onze mois (mois lunai-
« res). On savait que l'enfant n'était pas via-
« ble avant le sixième mois. De plus, les enfants
« conçus la veille ou le lendemain de la pleine
« lune, naissaient au septième mois ».

Citons aussi un fait particulier : même après le treizième mois, la grossesse était légalement reconnue, comme provenant du père décédé.

Habillement

Les femmes enceintes se vêtissaient d'un costume plus ample, parfois même spécial, au dernier mois de la grossesse pour être plus à l'aise et ne point gêner l'enfant.

Dans certains cas, la femme portait un corset, notamment quand le développement des seins était important. Il se composait d'une bandelette qui soutenait la poitrine. Après l'accouchement, ces ceintures étaient déposées dans le temple de Junon Solvizoné.

Soins de la grossesse

Pendant toute sa grossesse, la femme était considérée comme une malade, elle devait donc accepter un

régime alimentaire approprié pour elle, afin de rendre l'accouchement plus facile, mais aussi pour son enfant.

D'après PLINE, les femmes devaient proscrire de leur alimentation les mets trop salés, sous peine de mettre « au monde des enfants privés d'ongles ». On croyait que les conceptions de la période des règles, donnaient des crétins, des monstres, des boiteux.

Pour éviter les accidents pendant la grossesse, on pratiquait les onctions ou les emplâtres.

Enfin, pour diminuer les troubles psychiques de la femme, on prescrivait les calmants. Il fallait éloigner de la future mère les tableaux, les sculptures et éliminer tout évènement susceptible d'engendrer des troubles en son imagination féconde.

DÉTERMINATION DU SEXE ET VITALITÉ DU FŒTUS

Déjà à cette époque, les procréateurs voulaient à leur gré fixer le sexe. Dans son « *De virilens herbarum* », MACER FLORIBUS assure que si une femme veut accoucher d'un garçon, il lui suffira de s'appliquer sur le bas-ventre, un cataplasme fait de « chair de bœuf mélangée à de l'aristoloche ».

Une autre idée prévalait :

> « L'enfant remue plus tôt si c'est un garçon, la « mère se sent plus gaie, plus vigoureuse, son « regard est plus vif, son teint plus coloré ». « *Si marem gerit bene colorata est.* »

Les causes auxquelles les Anciens attribuaient les différences de sexe, ne sont pas moins curieuses que leur pronostic à ce sujet.

L'enfant a le sexe du procréateur qui a transmis le plus de semence, la semence la plus déliée donne les filles, la plus épaisse les garçons.

Le pronostic vital du fœtus est basé sur les seins de la mère.

Si le lait coule des mamelles de la mère, l'enfant sera débile. Si les seins sont fermes, l'enfant deviendra fort.

On savait aussi que certaines maladies « créent des avortements, ainsi que les chocs, les traumatismes ». De plus, si une femme voit en songe dans la nuit qui précède ses couches un animal effrayant, l'enfant mourra dans le travail.

Le travail

Pour les Romains, la perte des eaux servait à augmenter la dilatation du col. Ce liquide venait d'une transsudation des tissus, ou d'une évacuation d'urines. La quantité était évaluée à un demi-litre environ. Après « cette ondée, la femme doit pousser ».

« Dabord on fera éternuer la femme : « *pulvere piperis vel tantello hellebore in nares immiso* ».

On employait d'ailleurs de nombreuses plantes :

fenigrec,
capillaire,
guimauve,
garance,
safran.

La coutume voulait qu'avant la dilatation complète, on assit la malade sur un récipient contenant de l'eau très chaude pour « ramollir les tissus »; on pouvait y ajouter des essences aromatiques et des produits ocytociques (le sèche, l'angélique). « On pouvait aussi oindre le col pour le rendre plus souple, avec une pâte composée de gràisse d'oie et de bouillie de guimauve. »

Afin d'abréger et diminuer les douleurs, on employait la semence de lin et d'huile de lys.

Rappelons que dès les premières douleurs, l'époux conduisait la future maman en des maisons spéciales : ancêtres de nos maternités.

La position couchée n'y était d'ailleurs pas toujours utilisée, la parturiente était le plus souvent semi-couchée, même situation que pour les repas, sur un lit spécial, « le genitalis » fait de bois précieux et orné.

Il siégeait au centre d'une pièce richement décorée.

Les femmes grasses et charnues étaient placées dans certains cas, à genoux, ou sur des sièges spéciaux sans bras, tels que les ont révélés les fouilles de Pompéï et celles des cimetières du port de Rome. On a aussi retrouvé des terres cuites représentant l'accouchement de femmes en position assise. Si l'accouchement s'avérait difficile, le médecin posait un « speculum matricis » pour passer le bras et saisir l'enfant. On aidait le travail en provoquant des vibrations, des chocs, en massant l'abdomen; on faisait aussi marcher la femme.

D'après certaines précisions qui nous sont parvenues, les femmes accouchaient plus rapidement qu'à notre époque, l'explication en serait : vie active jusqu'aux douleurs, enfin et surtout union de même race.

« Lorsque l'enfant était arrivé on liait le
« cordon en deux endroits, et on incisait entre
« ces ligatures. Il fallait attendre un peu et
« retirer par la suite les enveloppes du fœtus. »

Cependant les accouchements n'étaient pas toujours normaux, aussi dans son « Histoire naturelle » PLINE montre la gravité de la présentation du siège, qui était d'ailleurs rare.

« Il est contre nature que les enfants nais-
« sent les pieds les premiers; ceux qui naissent
« ainsi ont été appelés des « agrippas » ou in-

« fantés difficilement. C'est ainsi qu'AGRIPPA,
« dit-on, vint au monde, seul exemple peut-
« être d'une heureuse naissance parmi ceux
« qui ont été enfantés de cette sorte et encore
« fut-il tourmenté par la goutte, eut-il une
« jeunesse difficile, passant sa vie au milieu
« des armes et des morts et heureux seulement
« pour le mal, fatal au monde par les deux
« Agrippines, mères de CALIGULA et de NÉRON,
« ces fléaux du genre humain. Enfin il vécut
« peu, victime des adultères de sa femme et
« du despotisme de son beau-père. Ainsi s'ac-
« complit le présage de sa naissance contre
« nature. AGRIPPINE mère de NÉRON a écrit que
« NÉRON lui aussi futur Empereur et persécu-
« teur du genre humain, naquit les pieds
« devant : pedibus genitum... »

« Quand les enfants ont contre nature les
« pieds en bas, les bras s'ouvrent et les arrê-
« tent, alors les femmes accouchent plus dou-
« loureusement. »

Si l'enfant était mort dans l'utérus il fallait rapidement l'en extraire. Cette intervention était considérée comme grave et difficile. On devait atteindre et planter un crochet dans la tête fœtale. Si l'enfant était de travers, on le découpait. Enfin, si celui-ci ne pouvait sortir par les voies naturelles, on faisait une intervention par l'abdomen pour en retirer l'enfant.

Cette intervention était connue, bien avant CÉSAR. Mais celle-ci ne devait être pratiquée qu'après la mort de la mère, donc seulement sur le cadavre.

Une loi de NUMA POMPILIUS exigeait que lorsqu'une femme enceinte et à terme mourait, il fallait immédiatement en extraire le fœtus. Cette opération appelée de nos jours Césarienne était assez souvent pratiquée.

Complications post-natales. — Avortements.

Les complications possibles post-partum étaient entrevues : ainsi les douleurs de tête sans autres signes donnaient des épistaxis à partir du 20e jour, ou des pertes purulentes aux parties inférieures. Mais si la céphalée était très tenace avec température élevée et diarrhée il s'en suivait la mort de l'accouchée.

Pourtant l'avortement était à l'honneur. Les droguistes vendaient souvent des poisons ou des remèdes abortifs, ils étaient d'ailleurs pour cela fort mal considérés.

A côté d'eux, les sages-femmes pratiquaient l'avortement assez facilement, de plus elles tiraient quelque profit de la vente d'amulettes, d'onguents, de philtres

Cependant, il faut rappeler que tout médecin ou sage-femme pris en flagrant délit de manœuvres spéciales était considéré comme criminel et par suite puni. Si le décès de la mère s'en suivait, la peine de mort pouvait être prononcée contre le responsable.

Conclusion.

Tel est donc l'aspect strictement médical de la gynécologie Romaine : diagnostic établi par une observation attentive et thérapeutique simple basée sur l'utilisation des plantes et de principes animaux.

Nous allons maintenant voir l'influence et l'importance des Bains chez la Romaine.

Chapitre III

LES BAINS ET LA FEMME

Pour comprendre les traitements par l'eau, tels que les concevaient les Latins, nous devrons nous étendre quelque peu sur les installations des bains, sur leurs constructions et les thermes.

Nous verrons ensuite comment la Romaine prenait son bain, en public ou chez elle. Enfin, nous examinerons les créations romaines en terre conquise : les villes de Cure.

Le bain dans la vie des Romains.

Nous nous rappelons l'importance des bains dans la vie des Latins et surtout des Romains.

Sans imiter servilement les grecs, ils prirent l'habitude de se construire des baignoires en leur maison, riche ou modeste et d'installer des piscines. Si ces bains publics eurent un rôle important, capital même, pour l'hygiène, la santé des femmes, ils furent une des causes de la décadence des mœurs et indirectement de la chute de Rome.

Nous verrons comment ils devinrent des lieux de plaisir où se mêlaient hommes et femmes, en d'interminables orgies.

Il reste évident que c'est assez tard (vers l'an 200 avant J.-C.) que les thermes firent leur apparition, tels que nous les décrirons.

Avant cette époque les locaux étaient simples, ne comportant qu'une vaste cuve, à niveau du sol. Des modifications furent apportées et les thermes prirent alors toute leur magnificence. C'était de véritables lieux de rendez-vous dont l'architecture riche tant extérieure qu'intérieure s'ornait de mosaïques, de dorures, de colonnes stylées en marbre blanc, on imagine les statues, les peintures qui décoraient ces vastes salles ou près de deux mille personnes pouvaient se baigner en même temps. Les murs des portiques étaient bariolés d'affiches, de jeux, d'expositions diverses.

D'après les vestiges qui subsistent encore (à Rome même, au pied du Mont Aventin, à Paris aux thermes de Lutèce) on conçoit ce qu'était un bain à l'époque impériale où les mœurs avaient atteint un haut degré de raffinement, le bain complet était chez la femme un exercice quotidien. Elle en faisait un plaisir personnel, un repos agréable, une véritable fonction sociale, presque un rite religieux.

SÉNÈQUE dévoile la richesse de ces lieux :

« On se croit misérable, si, dans les parois
« des lieux où l'on se baigne, on ne voit éclater
« des pièces de marbre d'Alexandrie ,marque-
« tées d'une pierre de Numidie, et taillées en
« rond; si l'on ne voit régner alentours une
« ceinture d'autres pierres de couleur diver-
« sement travaillées qui font une espèce de
« peinture; si l'on est caché sous le verre, si
« les cuvettes où l'on entre après avoir bien
« sué, n'ont le bord de pierre Thrasienne, que
« l'on ne voyait autrefois que dans les temples
« et si les robinets ne sont d'argent... sinon, on
« dit que ce sont des tannières et des grottes. »

Le bain de la patricienne.

La femme se rendait, suivant sa condition seule ou accompagnée de ses esclaves aux thermes.

Elle pénétrait d'abord dans une vaste pièce tiède : l'*apodyterium* ou aidée de ses servantes elle se deshabillait. Les vêtements restaient en ce lieu. C'était un vestibule voûté, spacieux entouré de bancs de marbre, et éclairé de deux vitraux qui laissaient couler une lumière douce et tamisée. De là, elle pénétrait couverte d'un voile, semblable à un peignoir, dans la salle voisine ou *laconicus* surchauffée par la vapeur séchée, qui excitait la transpiration. La température était réglée par des disques de bronze, mobiles, fixés à la toiture. Après quelques minutes il fallait apparaître dans le *Caldarius* Là se trouvait un vaste bassin érigé de blocs de marbre, bordé de mosaïque blanche représentant des nymphes jouant avec les vagues. Les murs étaient d'un rouge cramoisi, le plafond était magnifiquement peint et sculpté. Dans cette eau chaude (37° ou moins, la baigneuse y séjournait 20 à 30 minutes, elle était assise, et les esclaves versaient de l'eau sur sa tête, ceux-ci enveloppaient leur maîtresse à la sortie de ce premier bain, de linges tièdes. Après un rapide massage pour adoucir la peau, on entrait dans le *tépidarium,* autre salle chauffée, mais où l'on ne se baignait pas.

Il y était pratiqué quelques exercices physiques, gymnastique, courses, jeux, dans le but d'assouplir les membres et développer les muscles. Signalons rapidement que cette eau, à Rome notamment, était chauffée par un système de nombreux brûleurs à huile placés sous le bassin et au contact des conduites d'air du laconicus et du tépidarium. Nous verrons plus loin que les Romains dans leurs expansions coloniales recherchèrent toujours les sources d'eau chaude pour construire leur piscine.

A la sortie du tépidarium, on entrait dans le *Frigidarium,* pour y prendre un bain froid, et, où l'on nageait quelques instants.

Celui-ci était, soit couvert, soit en plein air. De forme carrée, il comportait deux bassins reliés entre eux.

Tel était donc le bain proprement dit.

A la sortie de ce dernier, la baigneuse se faisait essuyer, frictionner par un personnel approprié : les tractatoris, et ce, dans une salle spéciale l'*eleothesium.* Les femmes s'allongeaient sur un lit de repos et se faisaient masser membre après membre. Venait ensuite la friction, la main armée d'un strigile, pour dégraisser la peau et y retirer les impuretés. Ces frictions duraient d'ailleurs assez longtemps. L'alipilus apparaissait alors et épilait les aisselles soit avec une petite pince, soit avec un onguent (composé de saule noir américain avec égal poids de litharge). Après cette opération, il y avait l'onction avec un liniment (contenu dans des fioles d'or ou en des vases d'albâtre) lequel était à base d'éllébore blanc, afin de faire disparaître l'irritation, prurit notamment au niveau du pubis et de la face interne des cuisses, on répandait ensuite les parfums les plus précieux, les essences les plus rares. On essuyait enfin la femme avec des linges chauds de lin ou de laine. On la reconduisait le plus souvent chez elle en litière fermée.

Ainsi, le bain pouvait être suivi de soins d'hygiène et d'esthétique chez la femme romaine de situation sociale élevée, mais n'oublions pas que Rome vivait en régime démocratique et toute femme même plébéienne pouvait prendre son bain, dans les mêmes conditions : certes absence d'esclaves, peu ou pas de soins après la baignade, mais l'hygiène était respectée (combien en notre époque font ces ablutions, même hebdomadaires ?).

Cependant, parfois les femmes après le bain et les soins ne quittaient pas de suite les thermes; elles pouvaient aussi faire quelques exercices de culture physique, courses, sauts, danses, se distraire dans la bibliothèque, prendre une collation en des salles disposées à ces effets; enfin, écouter un concert. De plus, il existait des salons particuliers avec divans, permettant des cures de repos.

On se rend compte qu'en ces thermes, toute une vie pouvait s'y tenir, et l'importance du bain dans les activités féminines.

L'État et les bains.

Les bains publics obéissaient à une réglementation sérieuse, les heures d'ouverture et de fermeture étaient fixes : la femme devait notamment s'y baigner du lever du soleil jusqu'à la 7e heure.

L'austérité des mœurs se faisait sentir : ainsi mère et fille ne pouvaient se baigner ensemble.

Pour chaque bain, il était versé un droit servant à l'entretien des bâtiments, des cuves, à la vidange des eaux, pour le linge. Ce droit s'élevait au quart d'un as soit 25 centimes.

Parfois, c'était la commune qui subvenait aux besoins de la piscine, les bains étaient alors gratuits.

Sous l'Empire, l'usage journalier du bain, provoqua la multiplication des établissements créés pour leur usage.

Role des bains

Ainsi il était possible à toute femme romaine ou latine de se rendre aux bains publics et d'y subir tous les soins nécessaires à son développement ou entretion

physique, mais aussi d'y faire des traitements de balnéothérapie très recommandés à cette époque pour toutes les maladies nerveuses et génitales.

En des cabines isolées, on pouvait prendre des bains chauds avec « petites douches sous-marines », traitement recommandé dans les leucorrhées. On additionnait parfois l'eau d'essences aromatiques et antiseptiques.

Les bains étaient conseillés dans les cas de stérilité et à la ménopause. Dans l'asthénie, l'amaigrissement, il était pratiqué des douches chaudes ou froides.

Bains causes d'orgie

Si les femmes pendant plusieurs siècles, bénéficièrent des bains publics dans un but thérapeutique et hygiénique, il n'en fut pas de même à la fin de l'Empire, où mœurs, immoralité et oisiveté amenèrent la chute de Rome. A cette époque ces lieux publics perdirent leur destinée initiale et devinrent des palais d'orgies grandioses.

La prostitution y devint maîtresse et à la portée des visiteurs. Ces bains furent transformés en lieux de plaisir où hommes et femmes se baignaient nus, ensemble; ces ablutions n'étaient plus que prétexte permettant à se livrer à des fêtes continuelles. Par l'eau chaude les Romains pouvaient se remettre des excès de table, les bains de vapeur étaient le meilleur remède aux indigestions. Les salons particuliers qui entouraient les différentes salles cachaient des banquets interminables où hommes et femmes allongés sur des lits s'adonnaient aux vins, aux mets les plus recherchés et les plus riches; tels les lamprois, nourris de chair humaine, les perles dissoutes dans du vinaigre.

Pendant ces repas, de belles esclaves dansaient au son des instruments et des voix, mimant les phases de

l'amour, pendant que les plafonds d'ivoire des salles mûs par un mécanisme mystérieux s'ouvraient pour laisser tomber une pluie de roses. Les festins terminés, les convives publiquement s'adonnaient aux plaisirs charnels, en musique. On imagine donc la possibilité de transmission des maladies vénériennes et le dégoût compréhensible de certaines dames pour le bain.

A cette époque, il fut une cause de dénatalité, les avortements se pratiquaient aisément dans l'eau.

Heureusement ces tristes spectacles ne jetèrent pas complètement le discrédit sur le bain. Les femmes continuèrent les soins en leur demeure; d'où, la multiplicité des installations personnelles.

On a retrouvé des baignoires d'un style impeccable et d'un confort remarquable; ainsi, les Romaines de la classe aisée faisaient leurs soins à domicile.

Les cures

Si Rome pouvait accorder à ses citoyennes un bain quotidien soit thérapeutique, soit hygiénique, ce privilège n'appartint pas qu'à elles, car les Romains dans leurs expansions territoriales recherchèrent toutes les sources chaudes, les eaux thermales, dont ces colonisateurs de grande envergure, firent des régions de cure.

Les Romains, grands amateurs de bains, avaient élevé l'art de prendre ceux-ci à un point de confort qui ne fut jamais égalé à aucun moment de l'histoire. Ils connaissaient les vertus des eaux minérales et les fréquentaient assidument.

L'Italie était riche en eaux minérales, et les ex-votos trouvés près de ces sources prouvent que les malades s'y portaient en foule.

Déjà aux temps de Caton le Censeur (233-146 avant J.-C.), on en faisait en Italie, un grand usage.

Les Romains préféraient les eaux thermales aux eaux minérales froides. Les eaux chaudes thérapeutiques, leur rappelaient les bains chauds dont l'usage était, nous l'avons vu à l'honneur à Rome.

On connaît toutes ces stations, dont la plupart sont encore très fréquentées :

Parmi ces villes d'eaux, certaines étaient spécialisées pour les affections gynécologiques.

A Aquae Convenarum ou Bagnères-de-Bigorre, on traitait les affections rhumatismales et les troubles menstruels.

A Aquae Bormonis, maintenant Bourbon-l'Archambault, on soignait les troubles circulatoires chez la femme, notamment au moment de la ménopause.

La plus fréquentée par les patriciennes fut Aquae Néromagus ou Aquae Néri, actuellement Néris-les-Bains, située en une région montagneuse au centre de la Gaule. Les Romains en firent non seulement la plus belle ville de Gaule, mais peut-être du monde civilisé.

Et ce, grâce à ses eaux, très chaudes (54°), à leur abondance, à leurs bons effets. On y soignait notamment les tumeurs génitales, les gonorrhées anciennes, les dégénérescences organiques, les maladies de peau. Elles étaient très recommandées dans le cas de stérilité. Cette magnifique cité, construite dans une région vallonnée, possédait des temples, des auberges, des arênes (dont il subsiste encore des ruines) enfin des établissements de bains, dont on peut tracer les constructions, d'après les fondations qui subsistent.

L'eau froide était captée à quelques 25 kms. de là, et était amenée par un aqueduc dont il subsiste encore quelques tronçons.

Des bas-reliefs ont été apposés par Julius Equester et par ses fils : Cimber et Equester, lesquels avaient reçu à Néris les plus hautes fonctions judiciaires et

administratives (décemvir) mêmes sacerdotales (flamine).

Les thermes avaient la même composition que ceux de Rome, on trouvait successivement : l'apodyterium, le laconicus, le caldarius, le tépidarium, le frigidarium, et l'eloethésium.

Les décorations en étaient magnifiques quoique sobres.

Les riches Romaines venaient périodiquement faire une cure en cette ville, sans considération d'ailleurs de la saison. On venait y chercher autant les bienfaits d'une eau riche et salutaire que les joies d'une station balnéaire magnifiquement installée hiver comme été.

Les guérisons furent nombreuses, la reconnaissance des malades évidente car les découvertes d'objets, autour des sources l'attestent.

Enfin, il faut ajouter que la mise à jour de plusieurs cimetières vient confirmer l'idée du nombre important de sédentaires et de visiteurs de toutes situations sociales en cette cité.

Vie pendant les cures

Les Romaines opulentes ne fréquentaient que les stations de luxe où tout avait été prévu pour une vie agréable. Nombre d'entre elles y possédaient une maison personnelle. Toutes les professions étaient représentées et un corps médical attaché à la ville y dirigeait les cures. Des hôtelleries abritaient les voyageurs, mais fait particulier, le rez-de-chaussée comportait des bains confortables, alors que les chambres de voyageurs étaient installées au-dessus. Ces cures étaient très coûteuses.

Plages

A côté des stations thermales, certaines dames préféraient l'eau de la mer, ainsi se constitua une plage mondaine à Baies : la plus célèbre, la plus fréquentée.

L'héliothérapie était très estimée. Cette station qui bénéficiait d'une température fort douce hiver comme été, eût la visite d'étrangers en tel nombre, qu'il fallut ériger des temples à leurs dieux d'une part, et de plus, ce fut longtemps sur ordonnance médicale que l'on pouvait entrer à Baies.

A côté de Baies, signalons les villes d'Ostie, d'Antium; Clusium, Sinnessa, de moins grande importance.

Conclusion

Ainsi, on réalise la valeur attachée aux Bains par la Romaine. Celle-ci venait y chercher soit en la Cité des Cités soit dans les villes thermales, un développement de ses organes autant qu'un entretien de son corps, l'exercice balnéaire restait pour elle, un mode de traitement et un besoin d'hygiène. On ne saurait trop insister sur la place primordiale de la cure par l'eau, dans la thérapeutique gynécologique.

CONCLUSIONS

Combien différents sont les sentiments qui nous animent pendant cette étude.

Certains chapitres nous ont fait sourire par leurs bizarreries flagrantes, par leurs anomalies grossières, mais bientôt la gravité nous a repris, quand, après un effort de reflexion, nous avons sû analyser toute la science de ce peuple. Nous avons hésité continuellement entre deux idées : empirisme et génie.

Ces hommes, ces médecins n'ayant le secours d'aucun auxiliaire de ceux-là même, si appréciés par nous : appareil de Radiographie, examen de laboratoire, autopsie, ces médecins disons-nous étaient capables d'établir des diagnostics sérieux.

Avons-nous fait d'extraordinaires découvertes depuis ces antiques descriptions ? Oui, certes, la pharmacopée y reste simpliste, il y a des erreurs, et pourtant : quelle était la base de traitement ? Nous répondrons : les plantes, les herbes. Mais les données chimiques et biologiques manquaient et il fallait pallier à ces insuffisances. Sommes-nous si loin des prescriptions comportant uniquement des végétaux ? N'en rentre-t-il pas dans nos compositions ? Les vieilles femmes, nos grands-mères, en leur campagne retirée ont et se servent toujours de ces formules spéciales et mystérieuses, et, il faut le reconnaître les résultats obtenus sont parfois satisfaisants.

Méditons rapidement ces pages.

Certes les divinités jouaient un grand rôle : invocations, prières, sacrifices préoccupaient les femmes atteintes de lésions génitales; l'accouchement devait être obligatoirement présidé par telle ou telle déesse. Mais n'y a-t-il pas en notre époque certaines superstitions encore attachées à quelques maladies, même à la grossesse ?

Les grandes déesses jouaient un rôle important : CARNA veillait au fonctionnement des viscères, CARMENTA était invoquée au moment de l'accouchement, LUCIDA présidait aux menstruations, à la ménopause, au mariage, sous deux formes, fluonia ou fluvionia. Parmi les petits dieux, nous citerons : le dieu FASCINUS qui protégeait l'enfance et le développement des organes. Le dieu PILUMNUS représentait la fécondité. La déesse RUMINA favorisait la lactation. On implorait aussi DEVERRA CUMINA; SUBIGUS était invoqué par la jeune mariée le soir de son union.

Mais le dieu le plus invoqué était le priape Romain, représentant fécondité et génération; plus tard, il devint le patron des débauchés.

Enfin s'implantèrent à Rome les cultes d'ISIS, d'OSIRIS, de SÉRAPIS, d'APOLLON, MARS, de CASTOR et POLLUX, tous protecteurs de la Santé. On priait aussi la déesse SALUS.

Des ex-voto étaient dressés pour remercier les dieux. Ils représentaient généralement la région du corps qui avait été guérie. Les fidèles offraient aussi des sacrifices.

Nous avons vu que seuls, les dieux ne pouvaient guérir, on leur octroyait une place de dominateurs, mais cela n'empêchait pas les femmes de se soigner; au contraire, nous nous sommes plus à montrer comment les médecins étaient apparus à Rome, quelles étaient leurs conditions sociales et professionnelles, quelle était leur organisation.

Nous savons maintenant l'importance de l'influence grecque sur la naissance de la médecine romaine et la manière dont les Romains secouèrent le joug étranger.

Nous avons cité les premiers médecins de la Ville Eternelle :

RUBRIUS,

ARRUNTIUS,

CALPETANUS.

Les médecins romains choisirent leur spécialisation soit par vocation, soit après une cure heureuse. Ils s'organisèrent en société avec un Président et un Bureau. Plus tard, vers 45 avant J.-C., l'enseignement de la Médecine s'organisa. Nous avons passé en revue d'intéressants écrits dont les traductions ont permis de reconstruire toute une époque grandiose.

Parmi ceux-ci, il fut cité :

CATON L'ANCIEN, avec son ouvrage « De re Rustica »,

CORNÉLIUS CELSIUS, avec « L'Encyclopédie »,

PLINE L'ANCIEN nous laissa une « Histoire Naturelle ».

D'autres médecins : ÆMILIUS MACER, ANTONIUS CASTOR, ANTONIUS MUSA, ARTORIUS ASCLÉPIADE, ACRON, enfin SCRIBORIUS LARGUS (avec « Compositiones Medicamentorum ») laissèrent des œuvres qui nous ont permis d'apprécier leurs connaissances scientifiques. Dans l'Anatomie dominaient les imprécisions et les erreurs, de plus l'Histologie et la Physiologie étaient méconnues.

La Thérapeutique Médicale était peu variée, on adaptait la posologie des médicaments suivant les cas. Les leucorrhées étaient traitées par des vapeurs de choux; les ulcérations métritiques par des injections de choux miellé, les cystites par des bouillons de choux.

Dans les douleurs pelviennes on prescrivait une préparation à base de poivre et de myrrhe. Dans la stérilité on appliquait des pessaires composés de graines de lin et d'huile rosat.

Les maladies vénériennes étaient connues : les chancres et même les manifestations secondaires et tertiaires. Etait-ce vraiment la syphilis telle que nous la décrivons actuellement ?

La prostitution semblait contrôlée : il existait même des maisons officielles ou « Dicterions » et des institutions privées ou « Kapaileïa »; donc on peut croire que les Romains connaissaient les affections propres à la femme : celles-ci paraissaient très fréquentes et analogues à celles de notre siècle.

La Chirurgie n'apparut que deux cents ans avant notre ère, sous l'impulsion du Grec ARCHATAGOS. La rupture de grossesse extra-utérine était traitée ainsi que le prolapsus utérin; le kyste dermoïde était décrit. Le cancer fut très étudié : cancer du sein et de l'utérus notamment.

La richesse de l'instrumentation était réelle ; près de deux cents pièces ont été retrouvées à Pompéï et Herculanum; les médecins se servaient couramment de spéculum, de pinces, de sondes.

Ainsi, les traitements allaient de la médecine seule à l'intervention chirurgicale compliquée.

Il nous fut possible de remarquer les soins de la période pré-natale, troublée par la recherche du sexe ou par celle de la vitalité de l'enfant.

La durée de la grossesse n'était pas précise, et s'étendait de huit à onze mois.

Pour aider l'accouchement, on faisait éternuer la femme, d'une part et d'autre part on pratiquait des injections calmantes, la femme étant assise sur un fauteuil spécial.

Si l'enfant se présentait anormalement, il était fait certaines manœuvres, soient externes ,soit internes, parfois même l'ablation après incision de l'abdomen (césarienne).

Les avortements, pourtant nombreux, étaient fort mal considérés par le peuple.

Enfin, nous avons envisagé la splendide organisation balnéaire avec la description du bain d'une patricienne.

A son arrivée, celle-ci entrait dans l'Apoditerium ou salle de deshabillage, puis successivement dans le Laconicus, pièce surchauffée, puis dans le Caldarius où se trouvait le bassin d'eau chaude. Le Tépidarium était une salle de culture physique; quant au Frigidarium, l'on s'y baignait dans l'eau froide. Après quelques soins d'hygiène, la Romaine pouvait regagner sa villa.

Nous avons montré l'influence de l'Etat sur l'organisation balnéaire à Rome, en Italie et même dans le monde. Nous avons mentionné et décrit les villes d'eau, joyaux des expansions coloniales, de « Rome la Guerrière ».

Nous nous sommes étendus quelque peu sur Aquae Neromagus (Néris-les-Bains), la plus belle ville de la Gaule, peut-être même du monde civilisé. Ses eaux très chaudes apportaient aux estivants, les bienfaits attendus, notamment dans les leucorrhées, les troubles menstruels. Les injections sous-marines étaient particulièrement pratiquées.

Hélas vint la décadence de cette cité, avec ses erreurs, ses troubles; ce qui par des siècles avait été acquis, construit le restait, mais à demi-étouffée, la Science allait marquer le pas durant des années.

Les siècles passèrent, sans apporter de modifications appréciables aux connaissances et aux méthodes gynécologiques car, la gynécologie, comme la médecine, comme toute la science, resta stationnaire jusqu'à la

Renaissance, c'est-à-dire au XVI[e] siècle. La raison initiale demeure l'interdiction aux savants de pratiquer toute expérimentation non seulement humaine, mais même animale. D'ailleurs, actuellement, notre médecine n'est-elle pas empirique : la base reste l'observation. On essaie de poser des hypothèses, mais on ne peut formuler aucune loi, but de toute science objective; par conséquent, aucune expérimentation.

Nous en sommes encore au stade :

« des expériences pour voir » de Claude BERNARD.
« ... Nous pouvons plus que nous ne savons. »
(Médecine expérimentale de Cl. BERNARD.)

Il faut tout de même reconnaître que, malgré certaines fausses conceptions, la gynécologie romaine est une digne parente de celle de notre époque, qui ne peut se permettre de la renier.

Il reste possible de retrouver dans l'antiquité les premiers échelons de cette science.

Plus que jamais nous devons :

« Rendre à César ce qui est à César »

et sans aucune partialité, réaliser le Génie de ce peuple ardent. Respectueusement, inclinons-nous devant sa mémoire.

Vu, le Doyen :
BINET

Vu, le Président de Thèse :
MONDOR

Vu et Permis d'Imprimer,

Le Recteur de l'Académie de Paris :
SARRAILH

BIBLIOGRAPHIE

Parmi les ouvrages consultés citons :

HISTOIRE GENERALE DE LA MEDECINE ET DE LA CHIRURGIE.

ART NATIONAL de H. DE MOUZION.

HISTOIRE ROMAINE de MERMEIX.

LES DERNIERS JOURS DE POMPEI de L. LYTTON.

ROME de Noël GUY.

THESE de FOURNIER (1894). Discours d'entrée Ecole de Médecine d'Amiens.

HISTOIRE DE LA MEDECINE de René DUMESNIL.

LES BAINS de Paul NÉGRIER.

LA MYTHOLOGIE (Encyclopédie générale).

HISTOIRE DE LA MEDECINE ROMAINE de Paul MOINET (thèse 1927).

HISTOIRE DE LA GYNECOLOGIE de Jean-Louis FAURE.

NERIS, CAPITALE DES GAULES de MOREAU DE NÉRIS.

LES EAUX DE BEAUTE : NERIS-LES-BAINS.

L'ACCOUCHEMENT A TRAVERS LES AGES de H. DE LALUNG.

Articles de la Revue : *GYNECOLOGIE ET OBSTETRIQUE.*

Articles de la Presse Médicale.

Recherches personnelles : *MUSEE DU LOUVRE.*

MUSEE NATIONAL DE ST-GERMAIN-EN-LAYE.

Imprimerie
R. FOULON
29, rue Deparcieux, 29
PARIS (XIV^e)